

Planification annuelle 2024-2025 Préscolaire

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Beau Séjour. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire.

Tous les parents d'enfants inscrits au préscolaire reçoivent une première communication et trois (3) bulletins durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la 2 ^e semaine du mois d'octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant s'adapte à son nouvel environnement scolaire. Au plus tard le 15 octobre.
Premier bulletin	Le bulletin sera disponible au plus tard le 20 novembre 2024, avant la rencontre de parents.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible au plus tard le 28 mars 2025.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera envoyé par courriel au plus tard le 10 juillet 2025.

Le bulletin est un outil de communication qui vous informe sur les progrès de votre enfant, vous permettant ainsi de suivre son développement à l'école. À travers les activités qu'il vit à la maternelle et plus particulièrement grâce au jeu libre, votre enfant se développe de façon globale à l'intérieur de cinq grands domaines. L'information inscrite au bulletin de votre enfant vise à décrire la progression de son développement à travers ces cinq compétences.

Voici les cinq (5) compétences du [Programme-cycle de l'éducation préscolaire](#):

Domaines de développement	Compétences
Physique et moteur	Accroître son développement physique et moteur
Affectif	Construire sa conscience de soi
Social	Vivre des relations harmonieuses avec les autres
Langagier	Communiquer à l'oral et à l'écrit
Cognitif	Découvrir le monde qui l'entoure

Dans le bulletin, durant l'année scolaire, l'enseignante de votre enfant fait le choix d'écrire des informations au sujet du développement des compétences pour lesquelles elle a des constats à partager. Cependant, à la fin de l'année, vous obtiendrez des informations sur le développement de toutes les compétences.

Les résultats sont transmis dans les bulletins sous forme de **constats**, qui indiquent l'**état de développement** pour chacune des compétences évaluées.

- L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.
- L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec l'équipe de direction pour de plus amples informations.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Les enseignantes du préscolaires,
Caroline Demers, Hanane Hafsaoui, Sophie Lespérance, Annie Poirier